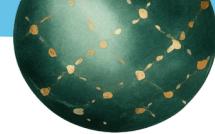




Covéa

ACTUALITÉS SOCIALES

DÉCEMBRE 2025



PAIE DE DÉCEMBRE 2025 AVANCÉE

En ce dernier mois de l'année, la paie sera, comme chaque année, avancée au 17 décembre. Les éléments de paie devront être validés **au plus tard le 8 décembre**.

Comme indiqué dans notre dernière newsletter, pensez à anticiper :

- **le placement sur le PERECOL,**
- **la demande de paiement de votre CET,**
- **la déclaration de vos jours de télétravail.**

À défaut, ces éléments seront pris en compte en 2026.

00:00 COMPTEUR HORAIRE

Votre compteur débit/crédit horaire devra être à 0 au 31/12.

Rappel : Seulement 5 jours de congés payés pourront être reportés sur l'année 2026, le reste des congés, JATT, jours de repos devront être placés au CET et/ou au CETR.



COOPTATION



LE TEST DE COOPTATION, INITIALEMENT REVENDIQUÉ PAR LA CFTC, A RÉPONDU AUX ATTENTES DE LA DIRECTION .

Dès 2026, il sera étendu chez Covéa vous permettant de bénéficier d'une prime si la personne que vous cooptez valide sa période d'essai.

→ **Le manager ne pourra pas coopter dans son équipe.**



Le 3ème abondement

Vous pourrez demander courant 2026, à modifier vos prélèvements sociaux (CSG,RDS) lors de vos placements de jours de CET/CETR au PERECOL. Ce prélèvement se fera sur votre épargne et non sur votre salaire augmentant ainsi votre reste à vivre. La procédure vous sera envoyée bientôt.

→ **Cette mesure obtenue par la CFTC sera active courant 2026, pour vous permettre l'obtention des 3000€ d'abondement sans baisse de salaire.**





JOURS DE REPOS

Le nombre de jours de repos pour les salariés au forfait varie en fonction du nombre de jours ouvrés. Pour l'année 2026, les salariés au forfait seront crédités de 21 jours de repos.

JOURS FÉRIES

Du fait d'un nombre de jours fériés supérieur à 8 jours, aucun jour de congé supplémentaire ne sera alloué pour les salariés travaillant du lundi au vendredi.



DÉPART ANTICIPE POUR LES REVEILLONS DES 24 ET 31 DÉCEMBRE

Le départ anticipé sera possible dès 16h hors contrainte de service et sous réserve d'un compteur temps à l'équilibre.



La CFTC Covéa vous souhaite de bonnes fêtes.

